



La qualité de vie à Ottawa :

1990 - 2000

Automne 2001

**Conseil de Planification sociale d'Ottawa
en partenariat avec le
Réseau de planification sociale de l'Ontario**

LA QUALITÉ DE VIE À OTTAWA : 1990-2000

Rapport déposé à l'automne 2001

Conseil de Planification sociale d'Ottawa-Carleton
280, rue Metcalfe, bureau 501
Ottawa (Ontario)
K2P 1R7

Téléphone : (613) 236-9300

Télécopieur: (613) 236-7060

Courriel : office@spcottawa.on.ca

Coordination de la recherche et rédaction :

Gina Bernard

Équipe de recherche :

Patrick Ballay, Gina Bernard, Tracey Lauriault, Nathalie Leclerc, Dianne Urquhart

Éditique :

Hamidreza Nafar

ISBN : 1-895732-16-6

TABLE DES MATIÈRES

SURVOL DU PROJET SUR LA QUALITÉ DE VIE	4
L'indice de la qualité de vie	4
Avantages de l'indice de la qualité de vie	5
Limites de l'indice de la qualité de vie	5
LA QUALITÉ DE VIE À OTTAWA : 1990-2000.....	7
VALEUR DES INDICATEURS SPÉCIFIQUES DE LA QUALITÉ DE VIE	9
Indicateurs environnementaux	9
Indicateurs de santé	12
Indicateurs économiques	15
Indicateur social	18
CONCLUSION	21
Variations de l'indice de la qualité de vie entre 1990 et 2000	21
Variations de l'indice de la qualité de vie entre 1999 et 2000	21
Les défis	21
Regard sur l'avenir	22
MÉTHODE DE COLLECTE ET D'ANALYSE DES DONNÉES	23
Méthode de mesure de l'IQV	23

SURVOL DU PROJET SUR LA QUALITÉ DE VIE

Le présent rapport examine les changements survenus dans la qualité de vie à Ottawa pour la période de 1999 à 2000 ainsi qu'au cours de la décennie 1990-2000.

Les recherches concernant la qualité de vie dans les collectivités et les régions constituent un phénomène relativement nouveau et ce n'est qu'au cours de la dernière décennie qu'elles sont pleinement apparues comme un outil d'analyse éprouvé. Les gens s'intéressent à ces types d'études, d'où l'importance des retombées qui y sont associées. Par exemple, les recherches sur la qualité de vie ont servi d'outil pour décider de l'allocation de fonds, accroître la compréhension et le profil d'une région en particulier et influencer sur les décisions politiques de divers ordres de gouvernement. De nombreuses organisations ont mis au point des outils d'évaluation de la qualité de vie.¹

L'indice de la qualité de vie

Le Conseil de développement social de l'Ontario, en partenariat avec le Réseau de planification sociale de l'Ontario, a conçu un outil de développement et d'action communautaires destiné à aider les collectivités à améliorer les conditions qui influent sur leur qualité de vie. Le Réseau de planification sociale de l'Ontario définit la qualité de vie comme le produit de l'interaction entre les conditions sociales, économiques, environnementales et de santé. Le présent rapport sur la qualité de vie compte parmi les nombreux rapports publiés par diverses collectivités de l'Ontario et mesure, à partir d'un indice commun sur la qualité de vie, les changements que celles-ci ont enregistrés.

Certaines méthodes permettent de déterminer la prospérité d'une région simplement grâce à l'analyse de son PIB et d'autres indicateurs macroéconomiques. Ce rapport propose plutôt un examen local en fonction d'indicateurs sociaux, économiques, environnementaux et de santé. L'indice de la qualité de vie (IQV) est un indice composé regroupant douze indicateurs, soit trois indicateurs pour chacun des quatre volets étudiés. Chaque communauté se sert de ces douze indicateurs pour produire un rapport sur la qualité de vie, ce qui permet d'évaluer les différentes régions selon une base comparative. L'indice comprend des mesures positives et négatives et tient compte de la diversité des facteurs qui influent sur la qualité de vie collective.

On détermine l'indice en totalisant les variations présentées par chaque indicateur durant une certaine période. Les données actuelles pour chaque indicateur de l'indice ont une valeur de

¹ Voir en particulier :

Rapport de Jacques Whitford Environment Limited au Conseil de transition, Quality of Life Indicators Building a Sustainable City: The New City of Ottawa Baseline Report. Ottawa : Jacques Whitford Environment Limited, janvier 2001;

Rapport de la Fédération canadienne des municipalités, Focus on Quality of Life. Fédération canadienne des municipalités, 2001.

100 pour l'année de référence (1990) et les changements survenus par la suite ont eu une incidence positive ou négative sur la qualité de vie. Tous les indicateurs ont une valeur égale. Aucun facteur de pondération n'a été utilisé.

Un rapport méthodologique du Conseil de développement social de l'Ontario expose un sommaire des critères utilisés pour définir ces 12 indicateurs et décrit la méthode de calcul de l'indice.² En outre, on retrouve à la fin du présent document un résumé de la méthodologie utilisée dans ce rapport.

Avantages de l'indice de la qualité de vie

Le fait de produire des rapports successifs sur la qualité de vie dans une région donnée permet d'analyser le bien-être de la communauté au fil du temps. Le rapport sur la qualité de vie peut servir à cerner les problèmes immédiats et prioritaires au sein de la communauté et à préciser les liens entre ces problèmes et les politiques ou pratiques locales. L'indice de la qualité de vie peut contribuer positivement au débat public entourant la qualité de vie dans nos communautés. Il peut faciliter les échanges concernant les orientations prises aux échelons fédéral, provincial et municipal. Il peut aider les décideurs à allouer les ressources financières et humaines là où le besoin se fait le plus sentir en vue d'améliorer le bien-être de la communauté. Finalement, il peut faciliter la mise en œuvre de programmes et d'initiatives visant à améliorer la qualité de vie des membres de la communauté et appuyer les activités de planification ou d'évaluation en cours.

Limites de l'indice de la qualité de vie

Un rapport comme celui-ci ne peut traiter de chaque indicateur important pour une région donnée. L'évaluation des changements pour les douze indicateurs donne un aperçu global de la situation et enclenche le processus de questionnement au sujet de la nature et de l'incidence des politiques publiques actuelles. Toutefois, l'outil ne nous donne pas l'éventail complet des préoccupations qui pourraient servir d'indicateurs de notre bien-être, ni ne fournit de données sur la qualité de vie pour différents segments de la population. Par exemple, ce guide ne comprend pas de statistiques sur le suicide ou le taux de criminalité d'une région, le nombre de familles ou d'enfants qui ont recours aux banques alimentaires ou l'écart entre les salaires et les coûts du logement. Il s'agit d'une première étape, qui n'a pas pour objet de refléter tous les faits nouveaux et toutes les préoccupations de la communauté.

Comme le rapport mesure la qualité de vie au cours d'une période précise, les données proviennent de l'année civile la plus récente. Par exemple, ce rapport mesure la qualité de vie dans la région d'Ottawa pour l'année 2000 et n'utilise que les statistiques de cette même année pour pondérer les différents indicateurs. Lorsque les données d'un indicateur en particulier ne sont pas encore disponibles pour l'année 2000, les données les plus récentes sont alors présentées dans le rapport et sont évaluées à la lumière des tendances qui existent depuis

² Le rapport s'intitule « Manuel à l'intention des partenaires communautaires » (1999); veuillez le consulter pour obtenir plus de détails sur la méthodologie utilisée.

1990. Toutefois, un facteur de pondération neutre est utilisé pour chaque indicateur afin de ne pas modifier le pointage final de l'indice de qualité de vie pour l'an 2000. Les indices sur la qualité de l'air et les nouveaux cas de cancer en sont deux exemples.

Dans certains cas, les données d'un indicateur ne sont pas disponibles pour l'année de référence 1990, qu'il s'agisse des statistiques sur le nombre d'aînés en attente d'un placement dans des établissements de soins de longue durée ou encore des tonnes d'articles recyclés au moyen des boîtes bleues. Pour ces indicateurs, l'année de référence constitue l'année au cours de laquelle des données comparatives ont été rendues disponibles la première fois. De plus, en raison des efforts de restructuration et d'une nouvelle gestion au sein de certains organismes, d'autres changements sont survenus dans la méthode de collecte des données. À titre d'exemple, les changements apportés au mode de gestion du logement social à l'échelle régionale se sont répercutés sur le type de données disponibles. De tels changements peuvent fausser les résultats d'une comparaison à long terme.

On ne peut produire de rapport tant que les données pertinentes ne sont pas disponibles. C'est pourquoi il importe de rappeler que, même s'il est déposé à l'automne 2001, le rapport ne porte que sur les tendances ayant cours jusqu'à la fin de 2000. Cela vaut particulièrement pour les tendances relatives à l'emploi et au chômage, qui ont considérablement fluctué à Ottawa depuis le début de 2001.

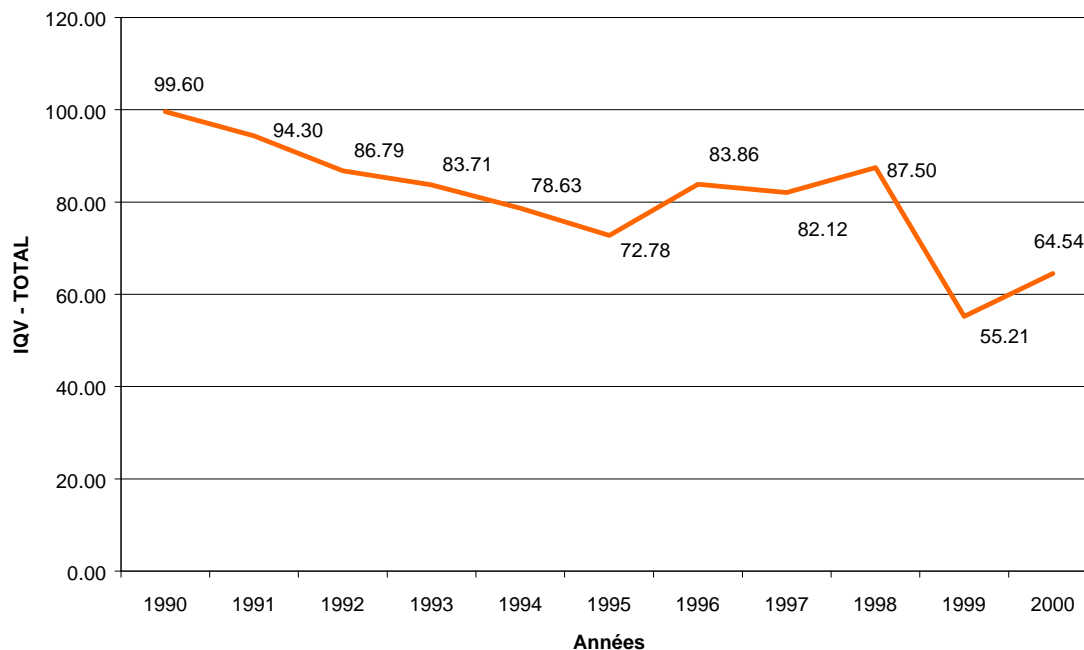
Finalement, il est parfois difficile de comprendre le changement de valeur d'un indicateur. Par exemple, l'accroissement du volume de recyclage est-il attribuable à une réduction des déchets dans la région et à une plus grande sensibilisation de la population à l'égard de l'environnement ou signifie-t-il que les gens consomment davantage et produisent ainsi plus de déchets, y compris des matières recyclables? L'indice de la qualité de vie soulève d'importantes questions dans la communauté face aux hypothèses de certains indicateurs. De plus, il importe de noter que l'incidence d'une politique ne peut se produire qu'après un certain temps. D'une année à l'autre, les changements de données sont parfois le résultat de modifications apportées aux politiques ou à la législation quelques années plus tôt. Il peut être complexe d'établir une relation de cause à effet.

LA QUALITÉ DE VIE À OTTAWA : 1990-2000

Ottawa est la quatrième ville en importance au Canada, mais jouit d'une réputation enviable pour ses espaces verts et ses activités extérieures. Ottawa compte parmi les cinq leaders mondiaux en recherche et développement dans le domaine des télécommunications et son secteur des technologies de pointe a connu un essor sans précédent.³ En 1994, le magazine *Châtelaine* publiait les résultats d'un sondage pancanadien qui reconnaissait Ottawa comme l'endroit par excellence où il fait bon vivre et travailler au Canada. En outre, Ottawa est reconnue sur la scène internationale comme l'une des meilleures villes du monde pour la qualité de vie qu'on y trouve.

Parallèlement, des particuliers et des organismes communautaires des quatre coins de la ville constatent un stress plus élevé parmi les résidents⁴, tandis que la Ville tente de relever les défis liés à la « croissance intelligente ». Ces tendances se révèlent dans les données locales sur l'indice de la qualité de vie. Nous remarquons que, dans l'ensemble, la qualité de vie à Ottawa a continuellement régressé entre 1990 et 1995, accusant une baisse marquée entre 1998 et 1999. La qualité de vie s'est légèrement améliorée entre 1999 et 2000, mais nous sommes encore bien en deçà de la norme établie pour l'année de référence, soit 1990.

IQV - TOTAL POUR LA PÉRIODE 1990-2000



L

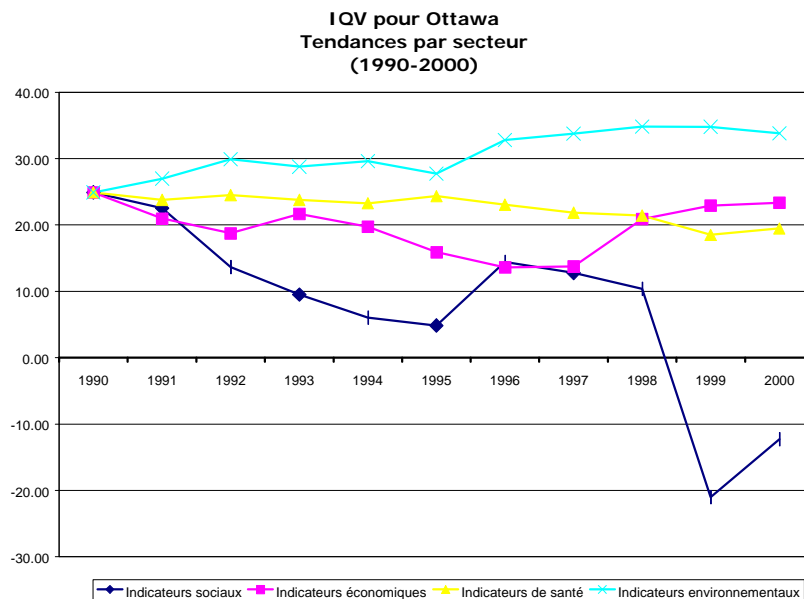
³ Bien entendu, le secteur des technologies de pointe accusait un recul majeur au début de 2001, lequel se maintenait toujours au moment de la rédaction de ce rapport. Toutefois, les données représentent les statistiques de 2000 et ne tiennent pas compte de ce recul.

⁴ Conseil de Planification sociale d'Ottawa-Carleton, Moment décisif pour les organismes communautaires – Tableau des demandes concurrentes. Ottawa : Conseil de Planification sociale d'Ottawa-Carleton, juin 2001.

e graphique sur les tendances sectorielles (ci-dessous) brosse un portrait plus clair des domaines où il y a eu progrès et régressions à Ottawa. Même s'il a fluctué, l'indicateur environnemental a connu une augmentation depuis 1990, ce qui signifie que notre qualité de vie s'est améliorée à ce chapitre.

On constate qu'en l'an 2000 à Ottawa, les indicateurs environnementaux se sont améliorés dans l'ensemble au cours de la dernière décennie, grâce à une augmentation de 8,91 points de l'IQV depuis 1990. Toutefois, même si ce secteur connaît une nette amélioration par rapport à 1990, l'IQV a changé sa trajectoire et accuse un léger recul depuis 1998.

Le secteur économique indique une remontée au cours des dernières années, mais, en 2000, il stagne pour se situer juste en-dessous de l'IQV de 1990. C'est en 2000 que la valeur de l'IQV dans ce secteur s'est rapprochée le plus des niveaux de 1990, ce qui représente certes un signe encourageant.⁵ Les fluctuations des indicateurs économiques sont le reflet des périodes de prospérité et de récession qu'a connues le pays au cours des années 90. Par ailleurs, les indicateurs de santé connaissent une baisse régressive depuis 1990, dont la pire année a été 1999, suivie de près par l'an 2000. Toutefois, puisque les données sur les nouveaux cas de cancer s'arrêtent à 1998, l'évaluation de ce secteur ne peut que témoigner des changements annuels survenus au chapitre des soins de longue durée et du nombre de bébés de faible poids à la naissance. La courbe descendante des indicateurs de santé depuis 1990 est fortement éclipsée par le déclin marqué des indicateurs sociaux, qui ont plongé de façon draconienne entre 1998 et 1999, avant d'effectuer une légère remontée en 2000. Ce secteur témoigne, hors de tout doute, de la baisse la plus marquée de la qualité de vie à Ottawa, laquelle est largement attribuable à la crise profonde du logement qui y sévit. Dans l'ensemble, les indicateurs sociaux ont fléchi de manière importante à peu près chaque année depuis 1990, à l'exception des années 1999 et 2000, où il y eu légère augmentation. En 2000, ce secteur accuse un recul de 37,19 points par rapport à l'IQV de l'année de référence.



⁵ Au début de 2001, Ottawa a connu d'importantes mises à pied, contrairement à la tendance présentée ici.

VALEUR DES INDICATEURS SPÉCIFIQUES DE LA QUALITÉ DE VIE

Indicateurs environnementaux

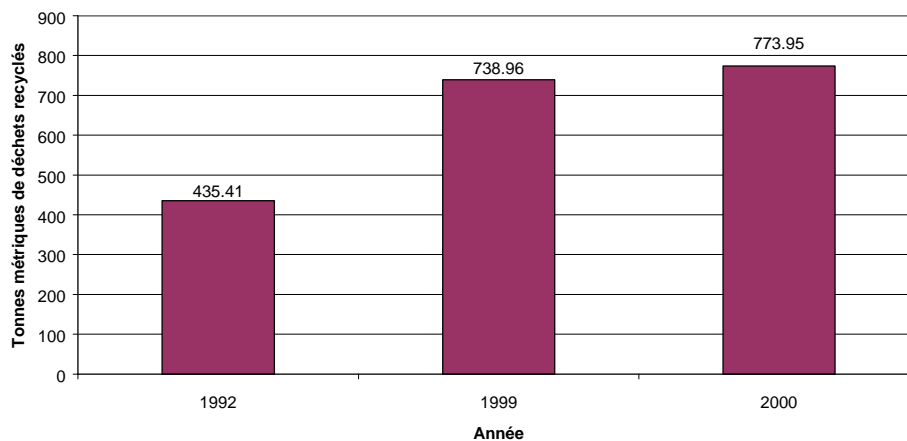
**Tonnes de déchets recyclés
au moyen des boîtes bleues :**

↑ Amélioration par rapport à l'année de
référence (1992)

↑ Amélioration en 1999-2000

Indicateur environnemental : tonnes de déchets recyclés au moyen des boîtes bleues

Taux par 10 000 personnes. Source : Services de gestion des déchets solides -
Transports, Services et Travaux publics



Une augmentation de cet indicateur témoigne d'une influence positive sur la qualité de vie à Ottawa. Cet accroissement peut être révélateur d'une participation accrue de la part des citoyens aux programmes de gestion environnementale et de réduction des déchets. Toutefois, il se peut que l'augmentation du nombre de tonnes de déchets recyclés au moyen des boîtes bleues découle d'un niveau de consommation plus élevé. Si tel est le cas, nous assisterions logiquement à un plus grand épuisement des ressources et il serait alors difficile de faire valoir que l'environnement se porte beaucoup mieux.⁶

Les données pour cet indicateur ne sont disponibles qu'à partir de 1992.⁷ En général, toutefois, on constate une tendance à la hausse. Les statistiques de 2000 indiquent une légère augmentation par rapport au taux de 1999, et une augmentation substantielle de 77,75 p. 100 du nombre de tonnes de déchets recyclés au moyen des boîtes bleues depuis 1992.

⁶ « Le taux d'augmentation de la collecte de déchets a été inférieur à 2 % entre 1997 et 1999, malgré un taux d'accroissement de la population évalué à 3,5 % au cours de la même période. » (Jacques Whitford Environment Ltd., *Quality of Life Indicators Building a Sustainable City: The New City of Ottawa Baseline Report*. Rapport au Conseil de transition. Ottawa : Jacques Whitford Environment Ltd., janvier 2001, p. 20). Même si cette affirmation n'est pas concluante, elle laisse croire néanmoins que la hausse de la consommation n'explique pas à elle seule l'augmentation du nombre de tonnes de recyclage au moyen des boîtes bleues.

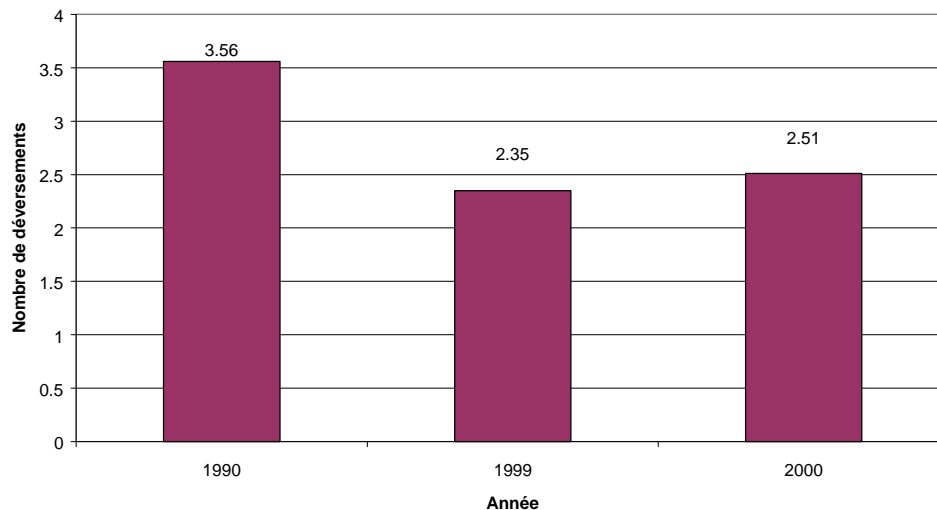
⁷ La Ville d'Ottawa seulement pour 1992. Ottawa-Carleton pour 1999 et 2000.

Déversements de substances toxiques : ↑ Amélioration par rapport à l'année de référence (1992)

↓ Détérioration au cours de 1999-2000

Indicateur environnemental : déversements de substances toxiques

Taux par 10 000 personnes. Source : Centre d'intervention en cas de déversement



La baisse de cet indicateur révèle une incidence positive sur le degré de bien-être dans la région.⁸ La variation du taux de déversements de substances toxiques entre 1990 et 2000 est de -29,56, ce qui représente une baisse considérable. Dans l'ensemble, seules les années 1993 et 1995 ont enregistré un niveau plus élevé que celui de 1990, ce qui signifie qu'Ottawa enregistre une baisse générale du nombre de déversements toxiques, quoique ce nombre ait augmenté entre 1999 et 2000.

Une autre interprétation de cette baisse pourrait laisser croire que toute diminution du nombre de déversements signalés peut être attribuable en partie aux modifications apportées au règlement provincial régissant le signalement des déversements. En outre, le ministère de l'Environnement a subi des compressions budgétaires de l'ordre de 40 p. 100 entre 1995 et 2000, et ce sont des organismes privés qui exécutent désormais de nombreuses tâches auparavant confiées au Ministère. De plus, les déversements importants sont davantage susceptibles d'être signalés que les déversements mineurs et l'indice ne révèle que le nombre absolu de déversements signalés, et non l'ampleur ou la nature de ceux-ci. Ottawa devra s'attaquer au défi consistant à définir le terme « toxique », particulièrement dans le contexte où la Province a autorisé l'épandage de biosolides dans certains secteurs ruraux d'Ottawa.

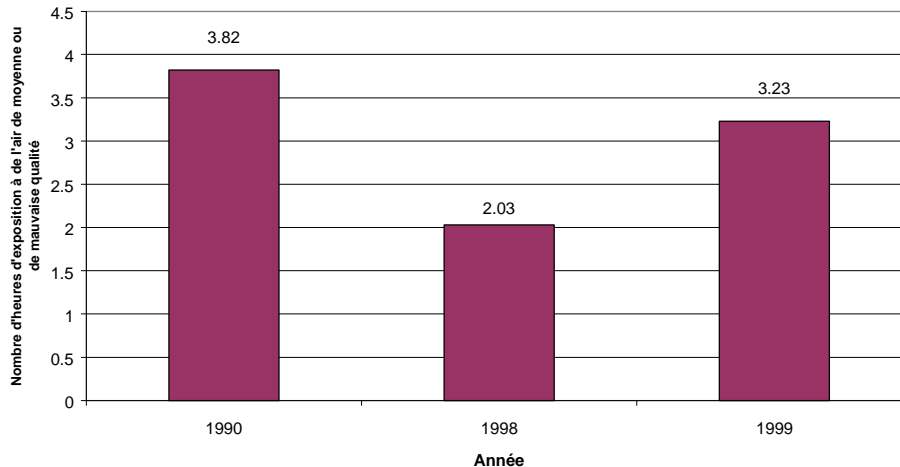
⁸ En ce qui a trait à la question des déversements toxiques, une préoccupation demeure concernant la présence de sites contaminés dans la ville d'Ottawa. Une étude menée en 1988 relevait 177 anciens sites industriels, dont 18 semblaient comporter un risque modéré et 5 constituaient une menace importante. (Jacques Whitford Environment Ltd., Quality of Life Indicators Building a Sustainable City: The New City of Ottawa Baseline Report. Rapport au Conseil de transition. Ottawa : Jacques Whitford Environment Ltd., janvier 2001, p. 21).

Qualité de l'air : données non disponibles

Indicateur environnemental : heures d'exposition à de l'air de moyenne ou de mauvaise qualité

Taux par 10 000 personnes

Source : Ministère de l'Environnement et de l'Énergie, Qualité de l'air et météorologie



Une augmentation de cet indicateur témoignerait d'une incidence négative sur la qualité de vie à Ottawa, en ce sens qu'elle traduirait une détérioration de la qualité de l'air. Ce graphique représente parfaitement l'aspect variable des statistiques sur la qualité de l'air. Après observation

des niveaux de six polluants atmosphériques, les données sont converties sur une échelle de surveillance. L'échelle varie de 0-15 (très bonne) à 100 et + (très mauvaise). Selon cette échelle, lorsque l'indice se situe entre 32 et 49, la qualité de l'air est moyenne et, entre 50 et 99, elle est mauvaise. À Ottawa, on a signalé en 1999⁹ 272 heures d'exposition à de l'air de moyenne qualité et 7 heures d'exposition à de l'air de mauvaise qualité. Puisque les avis de smog peuvent servir à évaluer la qualité de l'air, il est intéressant de noter qu'à Ottawa, les statistiques de 1999 révèlent que trois avis de smog ont été émis, pour une durée totale de quatre jours. En 2000, aucun avis de smog n'a été donné.

Le ministère de l'Environnement de l'Ontario s'attend à une augmentation du nombre d'alertes au smog à l'échelle de la province en raison des progrès réalisés en matière de surveillance de la qualité de l'air et de la diffusion d'information à cet égard.¹⁰ Le Ministère prétend que la qualité de l'air de la province s'améliore graduellement depuis 1988, mais il est difficile de dire si cette affirmation vaut également pour la région d'Ottawa, car les statistiques les plus récentes pour celle-ci remontent à 1999.¹¹

⁹ Au total, il y a eu au moins 46 jours comportant un minimum d'une heure d'exposition à une qualité d'air moyenne et deux jours comportant un minimum d'une heure d'exposition à une mauvaise qualité d'air. Source : Statistiques de 1999 sur l'IQA, ministère de l'Environnement et de l'Énergie, Qualité de l'air et météorologie.

¹⁰ Ministère de l'Environnement de l'Ontario, Qualité de l'air Ontario. Consulter le site <http://www.qualitedelairontario.com/press/faq.cfm>

¹¹ Cet indicateur devrait également tenir compte de l'évaluation des émissions de gaz à effet de serre. La Région d'Ottawa-Carleton a commencé à répertorier les sources d'émissions de gaz à effet de serre et a élaboré un Plan d'action sur le changement climatique, qui traite également des émissions de gaz à effet de serre.

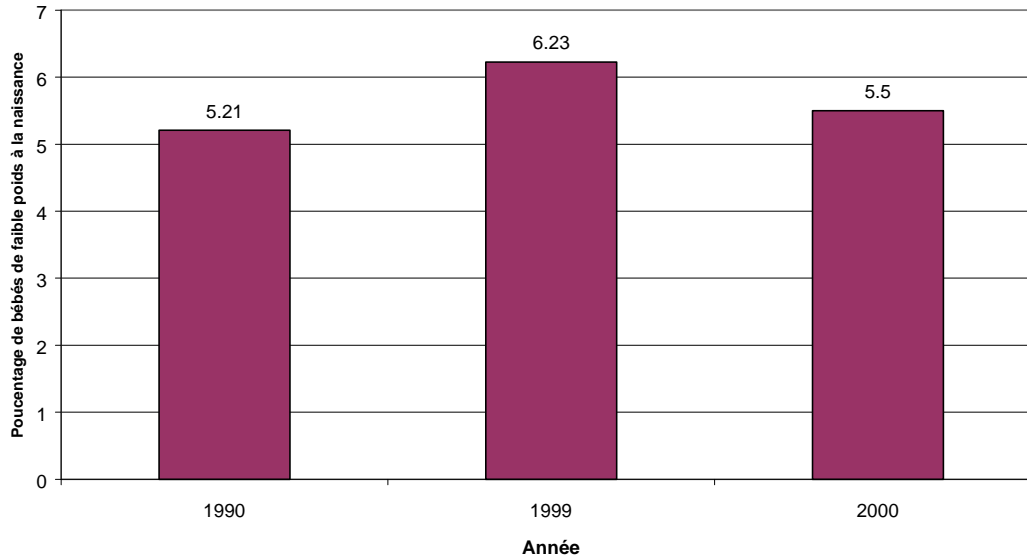
Indicateurs de santé

Bébés de faible poids à la naissance : ↓ Détérioration par rapport à l'année de référence

↑ Amélioration en 1999-2000

Indicateur de santé : Pourcentage de bébés de faible poids à la naissance

Source: Registraire général



Une réduction du nombre de bébés de faible poids à la naissance suppose une amélioration de la qualité de vie. On estime qu'un bébé est de faible poids lorsqu'il pèse moins de 2500 grammes à la naissance. En plus d'être associé à la mortalité périnatale, le faible poids à la naissance entraîne davantage de problèmes de santé, tant chez les bébés que chez les enfants.¹² Signe encourageant, le nombre de bébés de faible poids diminue depuis 1999. Toutefois, le taux est encore bien au-delà de celui de 1990, l'année de référence. De plus, ce taux dépasse largement l'objectif de 4 p. 100 fixé par le gouvernement provincial de l'Ontario.¹³

La pauvreté et la malnutrition sont au nombre des facteurs qui contribuent à un faible poids à la naissance. Les enfants pauvres courent un risque deux fois plus élevé que les autres de naître prématurément et d'avoir un faible poids à la naissance. Le taux de pauvreté chez les enfants à Ottawa était de plus de 23 p. 100 en 1996¹⁴ et demeure élevé. La baisse du nombre de bébés qui naissent avec un faible poids à Ottawa (1999 à 2000) signifie peut-être que davantage de femmes enceintes ont accès à un environnement sécuritaire et salubre au cours de leur grossesse, ce qui favorise la naissance de bébés en meilleure santé.

¹² Prevention of Low Birth Weight in Canada: Literature Review and Strategies, 2^e édition. Préparé pour le Best Start Resource Centre du COIP, par le Perinatal Education Program of Eastern Ontario, 1998. Consulter le site <http://www.opc.on.ca>

¹³ Fiche de rapport à la collectivité sur les enfants d'Ottawa, 6 ans et gagnant, juin 2000, page 3.

¹⁴ Conseil de Planification sociale, Les défis auxquels font face nos enfants : Bulletin sur la pauvreté des enfants à Ottawa-Carleton, mars 2000, pages 1 et 12.

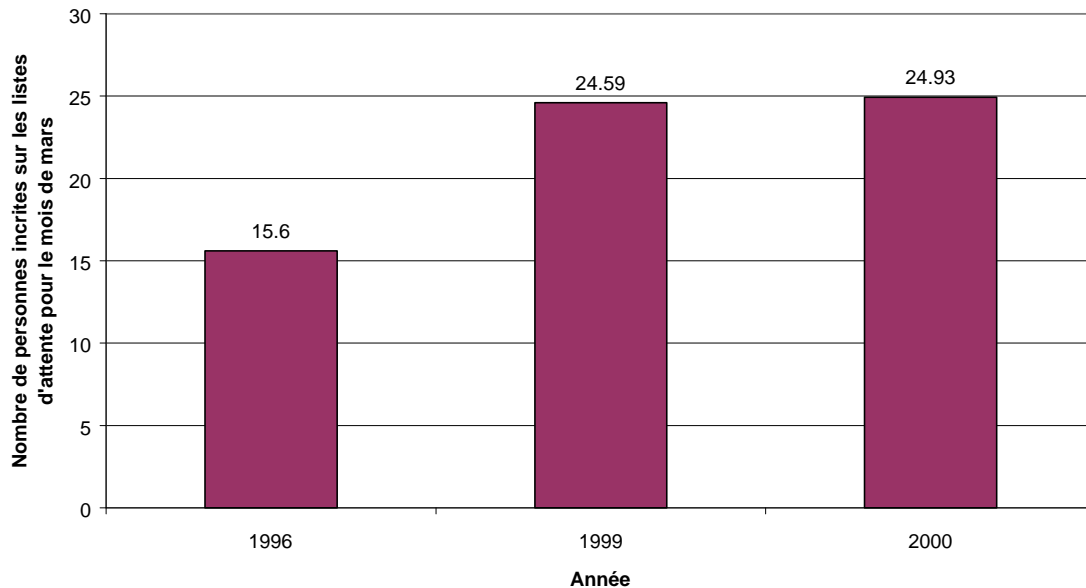
Listes d'attente dans les établissements soins de longue durée

↓ Détérioration par rapport à l'année
de référence (1996)

↓ Détérioration en 1999-2000

Indicateur de santé : aînés en attente d'un placement dans un établissement de soins de longue durée

Taux par 10 000 personnes. Source : Centre d'accès aux soins communautaires



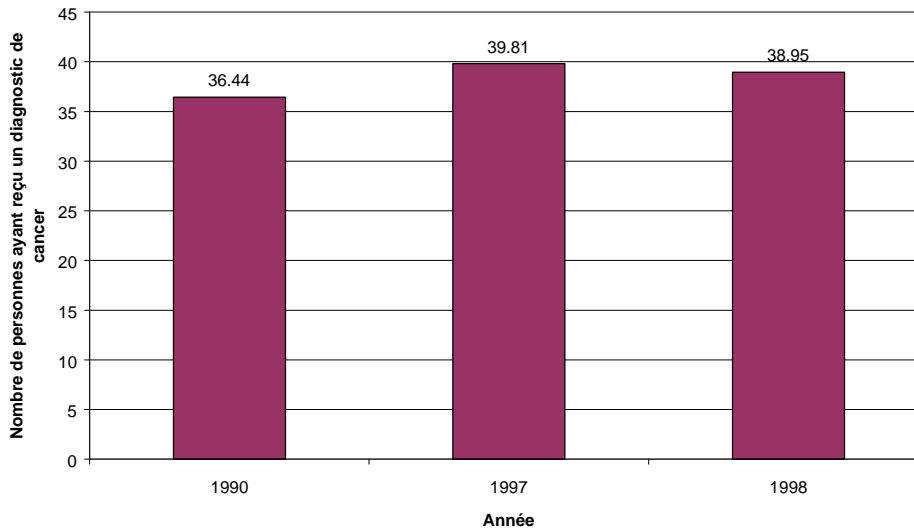
Ce graphique illustre une augmentation substantielle par rapport à l'année de référence du nombre de personnes en attente d'un placement dans un établissement de soins de longue durée à Ottawa, et même une détérioration en 1999 - 2000. Cette hausse est considérée comme ayant une incidence négative sur la qualité de vie, en ce sens que les ressources actuelles ne suffisent pas à répondre aux besoins des personnes âgées qui nécessitent des soins spéciaux. Les personnes qui sont en attente d'un placement peuvent subir un réel préjudice puisqu'elles ne reçoivent peut-être pas les soins ou les traitements médicaux appropriés. Il importe de noter que les personnes ne sont inscrites sur une liste d'attente que si elles répondent aux critères établis pour les soins de longue durée, c'est-à-dire qu'elles requièrent déjà un tel service.

Selon le Conseil sur le vieillissement d'Ottawa-Carleton, parmi toutes les villes canadiennes, seule la ville de Victoria (C.-B.) détient une proportion plus élevée d'aînés que celle d'Ottawa, établie à 11 p. 100. En juin 2001, le Centre d'accès aux soins communautaires d'Ottawa-Carleton rapportait une croissance de sa clientèle de 36 p. 100 depuis 1997. Outre que la génération des baby-boomers vieillit, l'espérance de vie des gens augmente sans cesse et leur santé est meilleure. Compte tenu de ces tendances et du fait que les patients obtiennent leur congé de l'hôpital beaucoup plus tôt que par le passé, les besoins grandissent en matière de services de soins de longue durée et de services à domicile. La pénurie aiguë de lits de soins de longue durée constitue un facteur négatif important pour la qualité de vie à Ottawa.

Nouveaux cas de cancer : données non disponibles

Indicateur de santé : nouveaux cas de cancer

Taux par 10 000 personnes. Source : Registre ontarien du cancer



Le graphique ci-dessus indique une augmentation des nouveaux cas de cancer à Ottawa par rapport à l'année de référence (1990) même avec un léger recul des nouveaux cas de cancer à Ottawa de 1997 à 1998. Une augmentation du nombre de nouveaux cas de

cancer signalés se traduit par une incidence négative sur la qualité de vie dans la région. Même si les statistiques actuelles sur les nouveaux cas de cancer à Ottawa ne sont pas disponibles, la Société canadienne du cancer estime que d'ici moins de quinze ans, le taux de nouveaux cas de cancer diagnostiqués augmentera de 70 p. 100 à l'échelle nationale.¹⁵ Le Centre régional de cancérologie d'Ottawa signale qu'en l'an 2000, 17 825 patients ont été examinés et, parmi les 4 733 nouveaux patients, 816 femmes avaient le cancer du sein, 644 personnes avaient le cancer du poumon, 522 hommes avaient le cancer de la prostate et 525 autres personnes avaient le cancer colorectal.¹⁶

Cette augmentation témoigne peut-être d'une plus grande sensibilisation parmi les gens, qui seraient plus enclins à mieux surveiller leur santé, ou de meilleures techniques de dépistage dans le domaine médical. D'autre part, l'indice peut refléter le vieillissement de la population à Ottawa (le cancer se manifeste après une longue période de latence) ou la présence d'un nombre plus élevé de facteurs de risque. Par exemple, l'Institut national du cancer du Canada a découvert qu'il existe un lien entre une situation socioéconomique précaire et une surmortalité attribuable au cancer ainsi qu'une « augmentation (col de l'utérus) ou une diminution de l'incidence de certains cancers. »¹⁷ Des diminutions de cet indicateur peuvent être le résultat de notre système appauvri (pénurie de personnel) de soins de santé et des longues périodes d'attente avec lesquelles les patients doivent composer en matière de dépistage, de soins médicaux et de traitements.

¹⁵ *Challenge Magazine*, Printemps/Été 2001, page 27.

¹⁶ Statistiques du Centre régional de cancérologie d'Ottawa. Consulter le site : http://www.orcc.on.ca/CancerIntra/whatsnew/foundation/invest/stats_2001.htm

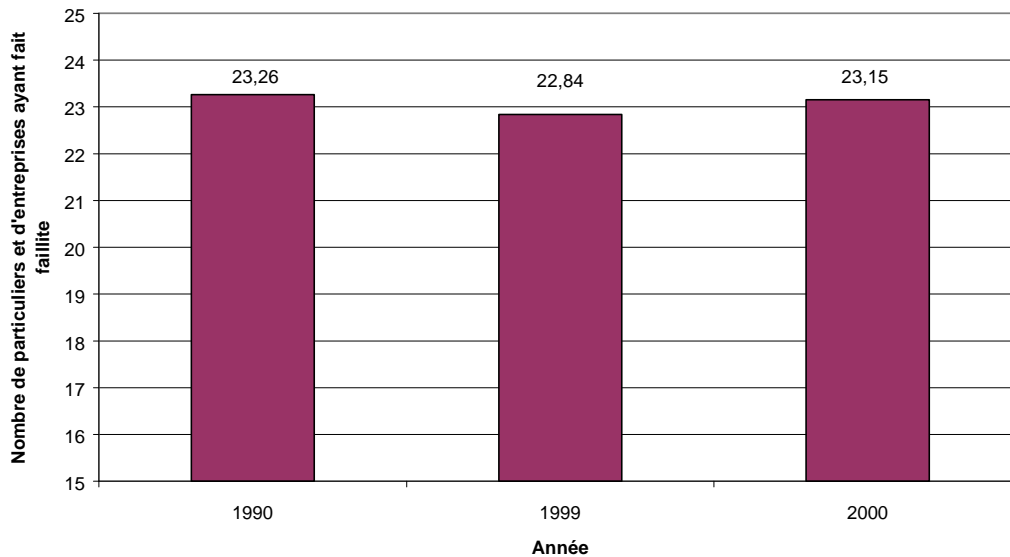
¹⁷ Institut national du cancer du Canada : statistiques canadiennes sur le cancer, 2000. Consulter le site : <http://www.cancer.ca/stats2000/geogf.htm>

Indicateurs économiques

Nombre de faillites : ↑ Amélioration par rapport à l'année de référence
 ↓ Détérioration en 1999-2000

Indicateur économique : faillites

Taux par 10 000 personnes. Source : Rapport statistique annuel 2000,
Bureau du surintendant des faillites du Canada



Une augmentation du taux de faillite se traduit par une incidence négative sur l'indice de la qualité de vie, en ce sens que plus de gens vivent dans des conditions économiques précaires. Cet indicateur fait état d'une légère baisse par rapport à 1990, bien que le nombre de particuliers et d'entreprises ayant fait faillite à Ottawa ait augmenté un peu de 1999 à 2000. C'est en 1996 et en 1997 qu'on a enregistré le plus haut taux de faillites au cours de la décennie, le nombre de faillites personnelles atteignant des sommets inégalés en 1996. Le nombre de faillites a régressé au cours de 1998 et de 1999, ce qui reflète la croissance économique qu'a connue Ottawa durant cette période.

L'indicateur de faillites mesure le bien-être économique des familles et des personnes dont le revenu repose sur la survie et la rentabilité de leur profession et/ou de leur entreprise. Une étude sur les faillites personnelles au Canada révèle que les personnes sans emploi et celles qui ont un revenu relativement faible et des compétences peu spécialisées ne sont pas représentées de manière proportionnelle dans les statistiques sur les faillites.¹⁸

¹⁸ « Analyse empirique d'un échantillon de canadiens sollicitant la protection de la loi de la faillite », *Industrie Canada*. Site Web : (<http://strategis.ic.gc.ca/SSGF/ca00892f.html>)

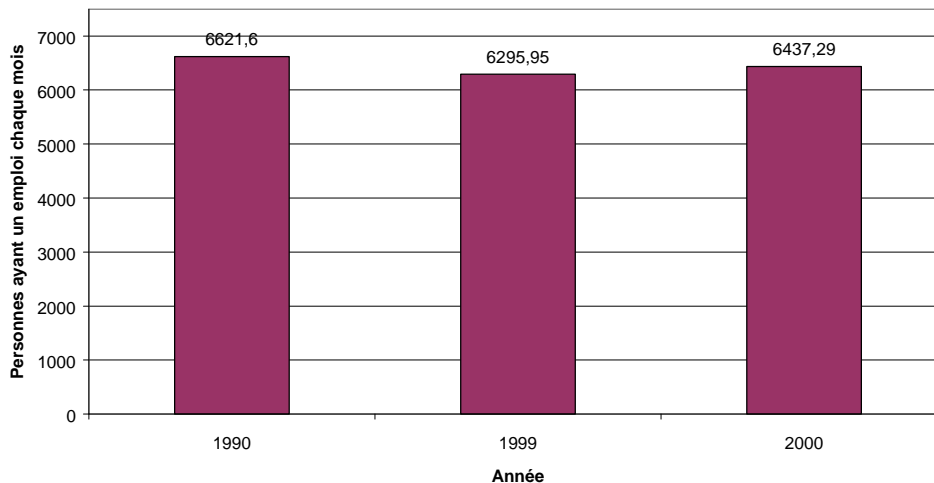
Personnes ayant un emploi dans la population active

↓ Détérioration par rapport à l'année de référence

↑ Amélioration en 1999-2000

Indicateur économique : personnes ayant un emploi dans la population active (chiffres mensuels)

Taux par 10 000 personnes. Source : enquêtes mensuelles sur la population active, Statistique Canada



Une augmentation du nombre de personnes ayant un emploi dans la population active se traduit par une incidence positive sur la qualité de vie. Le nombre de travailleurs a augmenté en l'an 2000 par

rapport à 1999.²² Toutefois, nous n'avons toujours pas récupéré le niveau de 1990.

Ottawa a subi d'importants changements économiques et, pour la première fois, le marché du travail n'est pas entièrement dominé par le gouvernement fédéral. Au cours de la période 1999-2000, 44 800 emplois ont été créés, dont 26 000 dans le secteur de la haute technologie. Les autres secteurs en croissance comprennent l'éducation, la fabrication, les services de santé et d'aide sociale, et les services professionnels, scientifiques et techniques.²³ Cette diversification des principaux employeurs est perçue comme une évolution positive.

Malheureusement, tous ne bénéficient pas également des avantages liés à la croissance du marché de l'emploi à Ottawa. L'augmentation du travail à temps partiel et à contrat représente une tendance inquiétante. De plus, un écart marqué s'est creusé entre les horaires de travail, de nombreuses personnes travaillant de longues heures et d'autres n'ayant pas une semaine de travail complète. Enfin, il existe un décalage important entre le nombre d'emplois en haut et en bas de l'échelle, et le taux de pauvreté augmente à côté d'une grande richesse. Même le travail à plein temps, s'il est rémunéré au salaire minimum, n'est plus nécessairement un moyen d'éviter la pauvreté.²⁴ Bien que les revenus moyens par famille, par ménage et par individu dans notre région soient supérieurs à ceux de l'Ontario ou du Canada, le pourcentage de familles à faible revenu a également augmenté.

²² Ce rapport s'appuie sur les statistiques caractérisant la situation en cours jusqu'à la fin de 2000 et, par conséquent, ne tient pas compte des mises à pied massives survenues au début de 2001.

²³ Conseil de Planification sociale, *Ottawa@Work*, *Notre Capitale Sociale*, Vol. 1, N° 1, septembre 2001, p. 5.

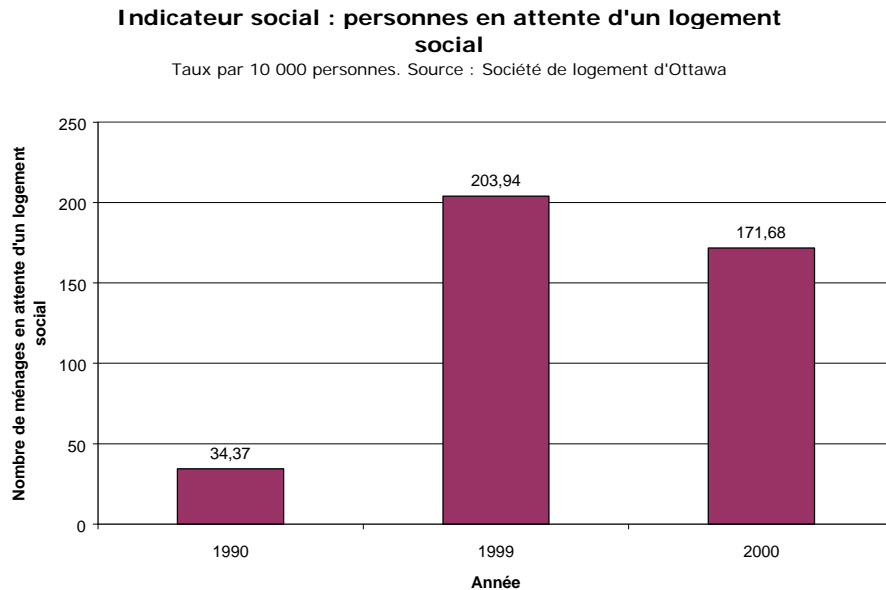
²⁴ Conseil de Planification sociale, idem, pages 6 et 7.

Indicateur social

Personnes en attente d'un logement social

↓ Détérioration par rapport à l'année de référence

↑ Amélioration en 1999-2000*



Cet indicateur souligne encore de façon marquée la hausse spectaculaire par rapport au niveau de 1990, ce qui dénote un problème sérieux de la qualité de vie au chapitre du logement à Ottawa. Une augmentation de cet indicateur se traduit par une incidence négative sur l'indice de qualité de vie à Ottawa.

À première vue, cet indicateur révèle une certaine amélioration entre 1999 et 2000. *L'amélioration apparente entre 1999 et 2000 témoigne en fait d'un changement administratif, et non d'une baisse de la demande à l'égard du logement social. Le bureau d'enregistrement des logements sociaux a entrepris un projet d'envergure visant à éliminer le chevauchement des dossiers afin de connaître le nombre réel de personnes en attente d'un logement social.²⁵ Le nombre de nouvelles demandes augmente effectivement chaque année et dépasse constamment le nombre de ménages qui sont logés.²⁶ La période d'attente moyenne pour un logement est maintenant de 5 à 8 ans.²⁷

La forte demande de logements sociaux est attribuable à la crise du logement et à la hausse considérable des loyers. En 2000, le taux d'inoccupation à Ottawa était de 0,2 p. 100, soit le plus bas au pays. La pénurie de logements entraîne une augmentation des loyers, lesquels ont connu une hausse moyenne de 10 à 15 p. 100 de 1999 à 2000. Comme les gens ont été nombreux à déménager dans la région pour y travailler, la croissance économique à Ottawa n'a fait qu'accentuer la crise du logement.²⁸

²⁵ Whynot, Jane et al, An Analysis of the Social Housing Waiting List In The Region of Ottawa-Carleton, le 25 avril 2000.

²⁶ Service de l'urbanisme et de l'approbation des demandes d'aménagement de la Région d'Ottawa-Carleton. Revue annuelle du logement, 1999, Ottawa, juin 2000.

²⁷ Conseil de Planification sociale, Le logement et les sans-abri à Ottawa, *Notre Capitale Sociale*, Vol. 1 N° 2, Octobre 2001.

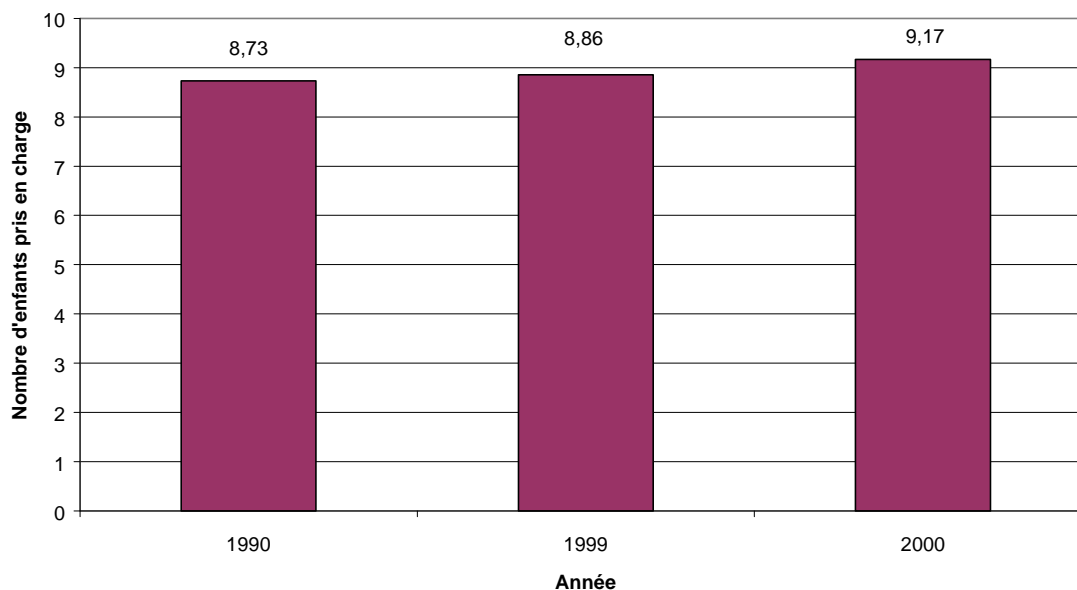
²⁸ Conseil de Planification sociale, idem.

Enfants pris en charge par le système de protection de l'enfance ↓ Détérioration par rapport à l'année de référence

↓ Détérioration en 1999-2000

Indicateur social : enfants pris en charge par le système de protection de l'enfance

Taux par 10 000 personnes. Source : Société d'aide à l'enfance d'Ottawa



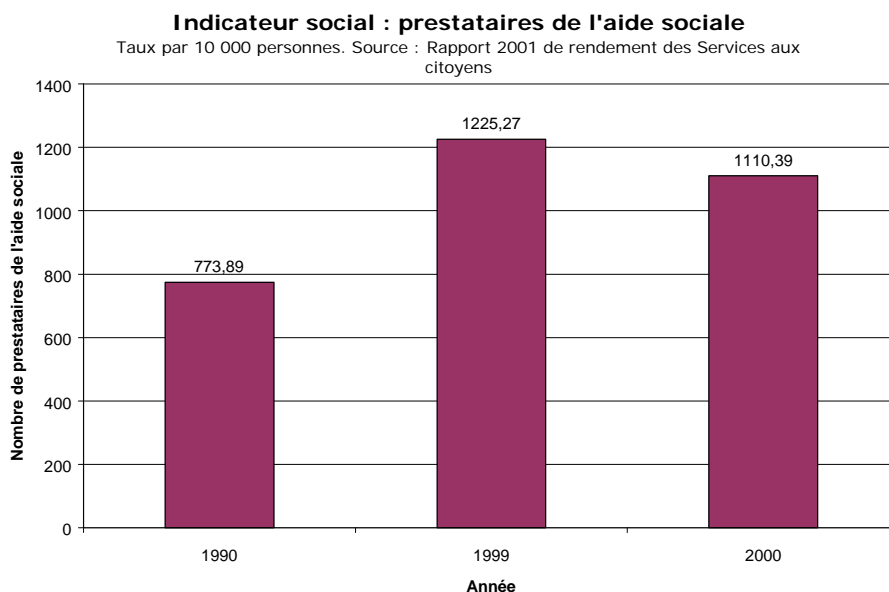
Une augmentation de cet indicateur se traduit par une incidence négative sur l'indice de qualité de vie. Ces chiffres révèlent que le nombre d'enfants pris en charge par le système de protection de l'enfance a augmenté entre 1990 et 2000, de même qu'au cours de la période 1999-2000. Les cas signalés de violence sexuelle ont diminué alors que ceux de mauvais traitements physiques ont augmenté.²⁹

L'interprétation de cet indicateur est difficile. L'augmentation peut être attribuable au stress plus élevé que vivent les familles et à la capacité réduite de certaines d'y faire face de manière positive. Les modifications récentes apportées à la législation provinciale concernant la définition de mauvais traitements infligés aux enfants et de négligence à leur égard, de même que les motifs de prise en charge, commencent à prendre effet et peuvent expliquer la hausse de cet indicateur. Certains prétendent que le nombre plus élevé d'enfants pris en charge serait attribuable à une sensibilisation accrue de la part des membres de la communauté, ce qui se traduirait par une augmentation du nombre de cas signalés. D'autre part, les réformes apportées à l'appareil judiciaire pourraient également en être la cause.

²⁹ « Fiche de rapport à la collectivité sur les enfants d'Ottawa » *6 ans et gagnant*, juin 2000, Ottawa (Ontario) : 2000, page 3.

Prestataires de l'aide sociale : ↓ Détérioration par rapport à l'année de référence

↑ Amélioration en 1999-2000



Une diminution du nombre de prestataires de l'aide sociale se traduit par une incidence positive sur la qualité de vie. On constate une détérioration substantielle de cet indicateur par rapport à l'année de référence (1990).

Toutefois, Ottawa a connu une amélioration à ce chapitre au cours de la période 1999-2000.

Tout porte à croire que la diminution du nombre de prestataires reflète la croissance économique et de meilleures perspectives d'emploi. En 2000, 800 personnes ont quitté l'aide sociale parce qu'elles ont obtenu un emploi permanent.³⁰ D'autres se retirent du programme lorsque leur situation change, par exemple lorsqu'elles se marient. Toutefois, de nombreuses personnes ont cessé d'être admissibles au programme Ontario au travail et au Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées en raison du resserrement des critères administratifs.³¹

Les prestataires de l'aide sociale se heurtent à un écart important entre leur revenu et le coût du logement. Avant les compressions imposées à l'aide sociale en 1995, 36 p. 100 des prestataires d'Ottawa payaient un loyer (non subventionné) équivalent ou supérieur à leur allocation de logement maximale, tandis qu'après 1995, 84 p. 100 des prestataires payaient un montant supérieur à leur allocation de logement maximale.³² Ces personnes n'ont d'autre choix que de prendre, pour payer le loyer, une partie du montant de leur chèque consacré aux « besoins essentiels », ce qui leur laisse une somme insuffisante pour la nourriture et les autres nécessités.

³⁰ Dick Stewart, directeur général des Services aux citoyens, dans le cadre d'une présentation intitulée « Tracer la voie », le 12 décembre 2001.

³¹ Consulter également le rapport du forum public du Conseil de Planification sociale, La situation des personnes handicapées à Ottawa et le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH), octobre 2001.

³² Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton, Homelessness: Environmental Scan, mars 1999.

CONCLUSION

Variations de l'indice de la qualité de vie entre 1990 et 2000

La principale conclusion que l'on peut tirer du présent rapport est que notre qualité de vie en l'an 2000 se situe bien en deçà des niveaux de 1990. Par rapport à la valeur de référence établie à 99,6 en 1990, notre qualité de vie s'est détériorée en 10 ans et se situe seulement à 64,54. Les indicateurs environnementaux indiquent une amélioration, passant de 24,9 en 1990 à 33,81 en 2000. Les trois autres secteurs sont en régression, particulièrement les indicateurs sociaux, qui exercent une très forte pression à la baisse sur la qualité de vie. De 24,9 qu'ils étaient en 1990, les indicateurs sociaux ont reculé à -12,29 en 2000. Le résultat des indicateurs de santé a baissé à 19,47 en 2000, par rapport à 24,9 en 1990. Après avoir enregistré des baisses considérables en 1995 et en 1996, les indicateurs économiques se situent à peu près au même niveau qu'en 1990, soit 23,24 pour l'an 2000.

Variations de l'indice de la qualité de vie entre 1999 et 2000

La qualité de vie à Ottawa s'est légèrement améliorée entre 1999 et 2000. L'indice de la qualité de vie a augmenté, passant de 55,21 en 1999 à 64,54 en 2000. Un certain nombre d'indicateurs ont contribué à cette progression. Les améliorations du secteur économique y sont pour beaucoup, grâce aux meilleures perspectives d'emploi et à une baisse du chômage. Le nombre de tonnes d'articles recyclés au moyen des boîtes bleues a augmenté, ce qui confirme la tendance des 10 dernières années. Sur le front de la santé, le nombre de bébés de faible poids à la naissance a diminué. Les indicateurs sociaux montrent une amélioration, en raison de la réduction du nombre de prestataires de l'aide sociale. Ces résultats se sont tous traduits par une incidence positive sur la qualité de vie à Ottawa.³³

Quatre indicateurs accusent un recul au chapitre de la qualité de vie à Ottawa. Le nombre de déversements de substances toxiques a augmenté et les listes d'attente se sont allongées pour les établissements de soins de longue durée. Le nombre de faillites et d'enfants pris en charge par le système de protection de l'enfance a également augmenté. Ces résultats ont tous été défavorables à la qualité de vie à Ottawa. Le nombre de personnes en attente d'un logement social est encore très élevé en 2000.

Les défis

L'indice fait ressortir l'immense besoin de logements abordables à Ottawa. Il s'agit là d'un défi fort important pour la Ville. En raison du transfert de compétences en matière de logement social des gouvernements fédéral et provincial aux municipalités, celles-ci doivent désormais en assumer l'entière responsabilité, sans pour autant recevoir le financement nécessaire à cet égard. Qui plus est, la Ville d'Ottawa doit relever le défi de taille que pose la crise du logement, signe d'une croissance économique rapide.

³³ Ces chiffres indiquent une amélioration, compte tenu des réserves formulées dans le rapport. Le registre du logement a enregistré une réduction de la liste d'attente, bien que celle-ci soit davantage attribuable à une modification administrative qu'à une réduction de la demande de logements sociaux, comme il est indiqué dans le texte.

La disparité croissante des revenus présente un problème particulier au chapitre de la qualité de vie à Ottawa. Comme l'indique le rapport, tous ne bénéficient pas au même titre de la croissance économique. Par exemple, les emplois haut de gamme offerts dans les nouveaux secteurs de pointe ne profitent pas à tout le monde. De plus, la forte croissance du marché de l'emploi exerce une pression additionnelle sur le marché du logement, ce qui nuit à la qualité de vie d'un très large segment de la population. La Ville aura un important défi à relever pour trouver des moyens de faire bénéficier tous les résidents de la prospérité économique.

Le rapport met également en lumière l'évolution démographique, particulièrement la proportion grandissante d'aînés à Ottawa. La pénurie marquée de lits dans les établissements de soins de longue durée dénote le besoin criant d'offrir des services améliorés aux aînés.

L'utilité du rapport sur la qualité de vie est qu'il incite à agir là où les problèmes se font sentir. L'indice sert de tremplin pour lancer la discussion sur la portée des divers changements, les hypothèses sous-jacentes aux interprétations des données et l'incidence des changements apportés aux politiques ou d'autres changements à l'échelle locale. Afin de maximiser l'utilité et l'exactitude de l'IQV, nous invitons les lecteurs à compléter cette analyse statistique par des renseignements additionnels issus d'autres rapports et publications connexes afin d'avoir un tableau exhaustif de la qualité de vie dans la communauté.³⁴

Regard sur l'avenir

De toute évidence, beaucoup de travail reste à faire dans notre région. De nombreuses années peuvent s'écouler avant que la qualité de vie à Ottawa ne revienne aux niveaux de 1990. Toutefois, l'objectif ne devrait pas consister simplement à ramener les statistiques aux mêmes niveaux, mais à les dépasser.

Récemment, la Ville d'Ottawa a connu d'importants changements. Le 1^{er} janvier 2001, les douze municipalités qui composaient la région d'Ottawa-Carleton ont fusionné pour créer la nouvelle Ville d'Ottawa. Au lieu d'avoir 12 chefs de conseil (11 maires et un président), il y a désormais un seul maire, c'est-à-dire un seul gestionnaire municipal au lieu de 12. Le nombre de représentants élus a diminué, passant de 84 à 22. La nouvelle Ville d'Ottawa s'est fixé un objectif de « croissance intelligente », dans le but de planifier le changement de manière à améliorer la qualité de vie de ses résidents.

L'indice de la qualité de vie est un outil dynamique que l'on peut adapter à la situation actuelle de la communauté. D'autres facteurs peuvent s'ajouter aux douze indicateurs utilisés dans le présent rapport pour obtenir un tableau plus approfondi de la qualité de vie dans la communauté. Grâce à un plus grand apport du public et à des ressources additionnelles, l'indice de la qualité de vie peut devenir un projet pleinement représentatif de la collectivité et un outil pour suivre les progrès de la « croissance intelligente ».

³⁴ Plus précisément, les documents cités en bas de page du présent rapport constituent un excellent point de départ.

Annexe 1

MÉTHODE DE COLLECTE ET D'ANALYSE DES DONNÉES

Afin de fournir des comparaisons les plus exactes possibles, nous nous sommes efforcés d'assurer que les statistiques recueillies au cours des années 1990, 1999 et 2000 sont comparables et qu'elles mesurent les mêmes données. De nombreuses sources de données utilisées dans ce rapport ont également servi à produire d'autres rapports sur la qualité de vie dans diverses collectivités de l'Ontario. Dans la mesure du possible, les données ont été obtenues auprès de sources locales, notamment la Société d'aide à l'enfance d'Ottawa et les Services aux citoyens de la Ville d'Ottawa, pour ne nommer que celles-là. Dans la plupart des cas, les données pour l'an 2000 étaient facilement accessibles. Toutefois, les statistiques sur les nouveaux cas de cancer à Ottawa (1999 et 2000) et la qualité de l'air (2000) n'étaient pas disponibles. C'est pourquoi nous avons utilisé un facteur de pondération neutre à l'égard de ces deux indicateurs pour les années en question.

Méthode de mesure de l'IQV

Comme nous l'avons mentionné précédemment, le Conseil de développement social de l'Ontario a publié un rapport qui donne un aperçu de la méthode utilisée pour calculer l'IQV. En bref, l'indice est déterminé en totalisant les variations présentées par chaque indicateur au fil du temps. La valeur unifiée de l'IQV représente la qualité de vie au cours d'une certaine période. L'IQV est établi à 100 pour l'année de référence (1990) et les changements survenus par la suite entraînent une incidence positive ou négative sur la qualité de vie. Tous les indicateurs ont une valeur égale. Aucun facteur de pondération n'a été utilisé. Les données correspondant à la plupart des indicateurs ont été converties en un taux par 10 000 personnes pour tenir compte de la croissance démographique enregistrée depuis 1990. Les pourcentages de variation des indicateurs sont calculés d'après l'augmentation ou la diminution actuelle en pourcentage par rapport au taux de 1990, et l'incidence est déterminée d'après les retombées positives ou négatives sur la qualité de vie dans la région.

$$\frac{\text{Taux de référence} - \text{Taux actuel}}{\text{Taux de référence}} \times 100 = \text{variation en \%}$$

Il y a toutefois deux exceptions dans la méthode de calcul de l'IQV. Pour ce qui est de la « qualité de l'air », nous avons d'abord considéré le nombre d'heures d'exposition à de l'air de moyenne ou de mauvaise qualité en pourcentage du nombre total « d'heures valides » mesurées, et nous avons par la suite converti ce nombre en un taux par 10 000 personnes. Pour ce qui est de l'indicateur relatif aux « bébés de faible poids à la naissance », nous avons converti le nombre en un taux par 100 naissances d'enfants vivants, plutôt qu'en un taux par 10 000 personnes, afin de refléter le nombre de bébés de faible poids qui naissent par rapport à l'ensemble des naissances à Ottawa.

Pour obtenir plus de renseignements sur l'analyse statistique, veuillez communiquer avec le Conseil de Planification sociale.

Calcul de l'indice de qualité de vie (IQV)

INDICATEURS	Année de référence	TAUX DE RÉFÉRENCE PAR 10 000 PERSONNES	IQV DE RÉFÉRENCE 1990	1999 TAUX PAR 10 000 PERSONNES	2000 TAUX PAR 10 000 PERSONNES	2000 IQV	INCIDENCE SUR L'IQV
Indicateurs sociaux			24,90	-12,29			
1. Bénéficiaires de l'aide sociale	1990	773,89	8,3	1 225,25	1 110,39	4,694,52	négative
2. Enfants pris en charge	1990	8,73	8,3	8,86	9,17	7,88	négative
3. Personnes en attente d'un logement social	1990	34,37	8,3	203,94	171,68	-24,86	négative
Indicateurs économiques			24,90	23,54			
4. Personnes ayant un emploi dans la population active	1990	6 621,60	8,3	6 295,95	6 437,29	8,07	négative
5. Personnes sans emploi dans la population active	1990	521,89	8,3	629,26	607,75	6,93	négative
6. Faillites déclarées	1990	23,26	8,3	22,84	22,58	8,54	Positive
Indicateurs de santé			24,90	19,47			
7. Nouveaux cas de cancer	1990	36,44	8,3	n/a	n/a	8,30	n/a
8. Personnes âgées en attente d'un placement en établissement de soins de longue durée	1996	15,60	8,3	24,59	24,93	3,33	négative
9. Bébés de faible poids à la naissance*	1990	5,21	8,3	6,23	5,50	7,84	négative
Indicateurs environnementaux			24,90	33,81			
10. Heures d'exposition à de l'air de moyenne ou de mauvaise qualité	1990	3,82	8,3	3,23	n/a	8,3	n/a
11. Déversements de substances toxiques	1990	3,56	8,3	2,35	2,51	10,75	positive
12. Tonnes de déchets recyclés	1992	435,41	8,3	738,96	773,95	14,75	positive
IQV COMPOSÉ			99,60	64,54 négative			

On a converti l'indicateur « Bébés de faible poids à la naissance » en un taux par 100 personnes au lieu de 10,000 personnes.